

CONVOICATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

EUROTUNNEL S.A.

Société Anonyme au capital social de 381 924 631,95 €.
Siège social : 19, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.
334 192 408 R.C.S. Paris. – APE : 741 J.

Annulation de l'assemblée générale ordinaire convoquée extraordinairement le 27 juillet 2006.

Mesdames et messieurs les actionnaires de la Société sont informés que, par décision du conseil d'administration de la Société en date du 13 juillet 2006, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée extraordinairement, par un avis de convocation paru au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* n° 82 du 10 juillet 2006 sous la référence 0610837 et aux *Petites Affiches* n° 136 du 10 juillet 2006, à 15h00 au complexe sportif et culturel Calypso, rue Martin du Gard, 62100 Calais, est annulée.

Cette assemblée avait été appelée à délibérer sur l'ordre du jour et les résolutions figurant dans l'avis de réunion paru au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* n° 72 du 16 juin 2006 sous la référence 0609438.

Le conseil d'administration.

0611504